

MDA : Salles de musique et de danse

Le 03/09/2020, à 15:57, Accueil MDA a écrit :

Information aux utilisateurs de la salle de danse

La jauge de la salle de danse est de 25 personnes.

Les activités physiques et sportives doivent se dérouler dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf lorsque, par sa nature même l'activité, ne le permet pas.

(Port du masque durant l'activité physique et sportive non obligatoire).

Les vestiaires restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

De ce fait, les élèves devront arriver dans la salle de danse en tenue de sport, sauf pour les chaussures qui devront être mises dans la salle.

Le 03/09/2020, à 16:10, Accueil MDA a écrit :

Information aux utilisateurs de la salle 300 et de la salle de Musique

La jauge de la salle de musiques est de 15 personnes, celle de la salle 300 est de 10 personnes.

Les activités sportives et artistiques doivent se dérouler dans des conditions de nature à permettre le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf lorsque, par sa nature même l'activité, ne le permet pas.

(Port du masque durant l'activité).

Pour les activités sportives, les élèves devront arriver dans la salle en tenue de sport, sauf pour les chaussures qui devront être mises dans la salle.